

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 JUILLET 2010

À l'ordre du jour :

- [Voirie communale \(enrobé à chaud\) : choix du prestataire](#)
- [Modification du poste d'Adjoint Technique Territorial 2^{ème} classe en poste d'Adjoint Technique Territorial de 1^{ère} classe suite à la réussite de l'examen professionnel d'un agent](#)
- [Tarif des repas scolaires au 1er septembre 2010](#)
- [Intempéries dans le var : demande de subvention](#)
- [Création d'un poste d'agent administratif](#)

DIVERS :

- départ retraite d'un agent communal

[Compte rendu de séance](#)

**EXTRAIT DE REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE POET**
Département des Hautes Alpes

SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2010

Membres en exercice 15 Présents 12 Votants 15 Date de la convocation 12/07/2010	LE VINGT JUILLET DEUX MILLE DIX- le Conseil Municipal de la Commune Du POET s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de MONTAY Alain, Maire. PRESENTS : -BAILLON Bruno - BELLOTTO Robert - BRUAND Annie - CHAILLOL Delphine - DESNOËS Claude - FAY Pierre - GARCIN Jean-Pierre - HOTTERBECK Jacqueline - JUESTZ D'YNGLEMARE Thierry - PAPEGAY Georges - TROCCHI Jean-Marie REPRESENTES - JACQUART Josiane par DESNOËS Claude- BOUVIER Pierre par MONTAY Alain - MARTIN Yvette par FAY Pierre ABSENTS : - Secrétaires de séance : - JUESTZ D'YNGLEMARE Thierry - PAPEGAY Georges
--	---

2010-49 - - OBJET : Réfection des chemins communaux – choix du prestataire

Monsieur le Maire remet aux conseillers municipaux les devis de réfection des chemins communaux à effectuer en 2010 qui ont fait l'objet d'une consultation.

Les travaux portent sur les chemins communaux suivants :

- chemin des Bernardins
- carrefour des Clarines et chemin de Grange Neuve
- plan des Donnets entre camping et carrefour du chemin du Plan

Les devis se présentent ainsi :

EIFFAGE – Zac du prieuré - Malijai	16 822.50€
ROUTIERE DU MIDI - Gap	14 863.10€
COLAS – La Bâtie Neuve	12 492.00€

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **ACCEPTÉ** le devis présenté par COLAS pour un montant ht de 12 492€

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme au registre

Le maire

Alain MONTAY

[\[Retour ordre du jour\]](#)

**EXTRAIT DE REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE POET**

Département des Hautes Alpes

SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2010

<p>Membres en exercice 15 Présents 12 Votants 15</p> <p>Date de la convocation 12/07/2010</p>	<p>LE VINGT JUILLET DEUX MILLE DIX- le Conseil Municipal de la Commune Du POET s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de MONTAY Alain, Maire.</p> <p>PRESENTS : -BAILLON Bruno - BELLOTTO Robert - BRUAND Annie - CHAILLOL Delphine - DESNOËS Claude - FAY Pierre - GARCIN Jean-Pierre - HOTTERBECK Jacqueline - JUESTZ D'YNGLEMARE Thierry - PAPEGAY Georges - TROCCHI Jean-Marie</p> <p>REPRESENTES - JACQUART Josiane par DESNOËS Claude- BOUVIER Pierre par MONTAY Alain - MARTIN Yvette par FAY Pierre</p> <p>ABSENTS : -</p> <p>Secrétaires de séance : - JUESTZ D'YNGLEMARE Thierry - PAPEGAY Georges</p>
---	---

2010-50 - OBJET : Accession au grade d'Adjoint technique 1^{ère} classe

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réussite à un examen professionnel d'un de nos agents.

Cette réussite permet d'accéder au grade d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **CREER** un poste d'agent à temps complet d'Adjoint Technique Territorial de 1^{ère} classe à compter du 1^{ER} octobre 2010
- **DECLARE** la vacance de ce poste à compter du 1^{er} octobre 2010 au Centre Départemental de Gestion
- **SUPPRIMER** un poste à temps complet d'adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} octobre 2010

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme au registre

Le maire

Alain MONTAY

[\[Retour ordre du jour\]](#)

**EXTRAIT DE REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE POET**

Département des Hautes Alpes

SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2010

<p>Membres en exercice 15 Présents 12 Votants 15</p> <p>Date de la convocation 12/07/2010</p>	<p>LE VINGT JUILLET DEUX MILLE DIX- le Conseil Municipal de la Commune Du POET s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de MONTAY Alain, Maire.</p> <p>PRESENTS : -BAILLON Bruno - BELLOTTO Robert - BRUAND Annie - CHAILLOL Delphine - DESNOËS Claude - FAY Pierre - GARCIN Jean-Pierre - HOTTERBECK Jacqueline - JUESTZ D'YNGLEMARE Thierry - PAPEGAY Georges - TROCCHI Jean-Marie</p> <p>REPRESENTES - JACQUART Josiane par DESNOËS Claude- BOUVIER Pierre par MONTAY Alain - MARTIN Yvette par FAY Pierre</p> <p>ABSENTS : -</p> <p>Secrétaires de séance : - JUESTZ D'YNGLEMARE Thierry - PAPEGAY Georges</p>
---	---

2010-51 - OBJET : Tarification des repas scolaires

Monsieur le Maire donne connaissance du courrier que nous adresse le prestataire de services pour la restauration scolaire. Il nous informe des nouveaux tarifs des repas et transport à compter du 1^{er} septembre 2010.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **FIXE** pour la **cantine** à compter du 1^{er} **septembre 2010** les tarifs suivants :
 - Ticket de repas scolaire 4.10€ (vendus par carnets de 10 tickets soit 41€)

- **ACCEPTÉ** les tarifs fixés par le prestataire pour un repas soit 3.77 € ht (3.977€ ttc) et 20€ ht (23.92€ ttc) pour la livraison journalière des repas

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme au registre

Le maire

Alain MONTAY

[\[Retour ordre du jour\]](#)

**EXTRAIT DE REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE POET**

Département des Hautes Alpes

SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2010

<p>Membres en exercice 15 Présents 12 Votants 15</p> <p>Date de la convocation 12/07/2010</p>	<p>LE VINGT JUILLET DEUX MILLE DIX- le Conseil Municipal de la Commune Du POET s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de MONTAY Alain, Maire.</p> <p>PRESENTS : -BAILLON Bruno - BELLOTTO Robert - BRUAND Annie - CHAILLOL Delphine - DESNOËS Claude - FAY Pierre - GARCIN Jean-Pierre - HOTTERBECK Jacqueline - JUESTZ D'YNGLEMARE Thierry - PAPEGAY Georges - TROCCHI Jean-Marie</p> <p>REPRESENTES - JACQUART Josiane par DESNOËS Claude- BOUVIER Pierre par MONTAY Alain - MARTIN Yvette par FAY Pierre</p> <p>ABSENTS : -</p> <p>Secrétaires de séance : - JUESTZ D'YNGLEMARE Thierry - PAPEGAY Georges</p>
---	---

2010 -52 - OBJET : subvention aux communes sinistrées des intempéries du VAR

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'Association des Maires du Var lançant un appel à la solidarité suite aux intempéries qui ont touché un grand nombre de communes du département du Var.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **ATTRIBUE** une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Association des Maires du Var dont le siège est à Draguignan.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme au registre
Le maire
Alain MONTAY

[\[Retour ordre du jour\]](#)

**EXTRAIT DE REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LE POET**

Département des Hautes Alpes

SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2010

Membres en exercice 15 Présents 12 Votants 15 Date de la convocation 12/07/2010	LE VINGT JUILLET DEUX MILLE DIX- le Conseil Municipal de la Commune Du POET s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de MONTAY Alain, Maire. PRESENTS : -BAILLON Bruno - BELLOTTO Robert - BRUAND Annie - CHAILLOL Delphine - DESNOËS Claude - FAY Pierre - GARCIN Jean-Pierre - HOTTERBECK Jacqueline - JUESTZ D'YNGLEMARE Thierry - PAPEGAY Georges - TROCCHI Jean-Marie REPRESENTES - JACQUART Josiane par DESNOËS Claude- BOUVIER Pierre par MONTAY Alain - MARTIN Yvette par FAY Pierre ABSENTS : - Secrétaires de séance : - JUESTZ D'YNGLEMARE Thierry - PAPEGAY Georges
--	---

2010-53- - OBJET : création d'un poste d'agent administratif à temps partiel

Monsieur le Maire informe les Conseillers qu'il convient de créer un emploi d'agent administratif à temps partiel pour effectuer une période d'essai avant le recrutement sur le poste vacant d'adjoint administratif 2^{ème} classe.

Il propose la création du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2010 d'un poste d'agent administratif pour 17 h 30 par semaine.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **CREE** un emploi d'agent administratif de 17 h 30 hebdomadaires du 1^{er} septembre 2010 au 31 août 2011, rémunération au taux du smic en vigueur.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme au registre
Le maire
Alain MONTAY

[\[Retour ordre du jour\]](#)

COMMUNE DU POET

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 juillet 2010

SÉANCE ORDINAIRE 20 h30

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 15 Présents : 12 - Votants : 15

Date de convocation : 12 juillet 2010

LE DIX MAI DEUX MILLE DIX le Conseil Municipal de la Commune Du POET s'est réuni, salle de la Mairie, sous la présidence de MONTAY Alain, Maire.

PRESENTS : - BAILLON Bruno - BELLOTTO Robert - BRUAND Annie - CHAILLOL Delphine - DESNOËS Claude - FAY Pierre - GARCIN Jean-Pierre - HOTTERBECK Jacqueline - JUESTZ D'YNGLEMARE Thierry - PAPEGAY Georges - TROCCHI Jean-Marie

REPRESENTES BOUVIER Pierre par MONTAY Alain - JACQUART Josiane par DESNOES Claude - Yvette MARTIN par FAY Pierre

ABSENTS :

Secrétaires de séance : JUESTZ D'YNGLEMARE Thierry - PAPEGAY Georges

AU COURS DE LA SEANCE LE CONSEIL MUNICIPAL

PAR DELIBERATIONS à l'unanimité :

N° 49 - A ACCEPTE le devis présenté par COLAS pour un montant ht de 12 492€ pour la réfection de trois tronçons sur les chemins communaux suivants :

- chemin des Bernardins
- carrefour des Clarines et chemin de Grange Neuve
- plan des Donnets entre camping et carrefour du chemin du Plan

N° 50 - A CREE un poste d'agent à temps complet d'Adjoint Technique Territorial de 1^{ère} classe à compter du 1^{ER} octobre 2010 suite à la réussite à l'examen professionnel d'adjoint technique 1^{ère} classe d'un agent communal ;

A DECLARE la vacance de ce poste à compter du 1^{er} octobre 2010 au Centre Départemental de Gestion ;

A SUPPRIME un poste à temps complet d'adjoint Technique Territorial de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} octobre 2010.

N° 51 - A FIXE pour la **cantine** à compter du **1^{er} septembre 2010** les tarifs suivants :

- Ticket de repas scolaire 4.10€ (vendus par carnets de 10 tickets soit 41€)

A ACCEPTE les tarifs fixés par le prestataire pour un repas soit 3.77 € ht (3.977€ ttc) et 20€ ht (23.92€ ttc) pour la livraison journalière des repas

N° 52 – A ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Association des Maires du Var pour les communes sinistrées suite aux intempéries du VAR.

N° 53 – A CREE un emploi d'agent administratif de 17 h 30 hebdomadaires en CDD à compter du 1^{er} septembre 2010 jusqu'au 30 août 2011.

DIVERS

Don du Sang : pas de subvention pour cette année.

MJC : une décision pour le versement d'une subvention sera prise en mars 2011 après dépose d'un dossier complet.

Départ retraite d'un agent : organisation d'un pot de départ par la commune.

Commission des finances fixée au 3 août pour prévoir un crédit à court terme.

La séance est levée à 21 h 30

LE MAIRE

Alain

SECRETAIRES DE SEANCE

MONTAY

JUESTZ D'YNGLEMARE Thierry - PAPEGAY Georges

[\[Retour ordre du jour\]](#)